Offizielle Mitteilungen = Communications officielles

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **55 (1947)**

Heft 46

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Offizielle Mitteilungen
Communications officielles

Schweiz. Samariterbund - Alliance des Samaritains

Feldübungen. *Zentralschweiz (Rayon II).*

Sektion	Ort der Uebung	Besammlungsort	Supposition	Datum und Zeit
Büren a. A., Rüti	Büren a. A.	Altes Schulhaus	Patr.-Uebung	16. Nov. 14.00

Schlussprüfungen. *Zentralschweiz (Rayon II).*

Sektion	Kursart	Lokal	Datum und Zeit
Bern-Lorraine-Breitenrain	Säuglingspfl.-Kurs	Sek.-Schulhaus Spitalacker, Bern	25. Nov. 20.00
Bremgarten/Aarg.	Samariterkurs	Hotel «Sonne»	23. Nov. 15.00
Hägendorf	Samariterkurs	Rest. z. «Eisenbahn»	23. Nov. 19.00
Niedergösgen	Samariterkurs	Rest. «Eintracht»	22. Nov. 19.30
Reinach/Aarg.	Samariterkurs	Gewerbeschulhaus	22. Nov. 16.00
Thun	Krankenpfl.-Kurs	Aula des Progymnasiums	20. Nov. 20.00
	Ostschweiz (Rayon III).		
Bühler	Säuglingspfl.-Kurs	Neues Schulhaus	23. Nov. 18.00
Dietikon	Samariterkurs	«Krone»	15. Nov. 19.00
Grub	Samariterkurs	Gasth. «Hirschen»	23. Nov. 16.00
Kilchberg/Zch.	Samariterkurs	Primarschulhaus	15. Nov. 18.30
Münchwilen	Säuglingspfl.-Kurs	Gasth. «Engel»	23. Nov. 14.30
Rotmonten	Säuglingspfl.-Kurs	Schulhaus	18. Nov. 20.00
St. Gallen C	Säuglingspfl.-Kurs	«Schützengarten»	19. Nov. 20.00
St. Georgen	Krankenpfl.-Kurs	«Mühleck»	15. Nov. 19.30
Schlieren	Samariterkurs	Rest. «Gaswerk»	22. Nov. 20.15

SCHWEIZERISCHES ROTES KREUZ

Bern, 11. November 1947.

Es ist uns eine schmerzliche Pflicht, Sie vom Tode unseres verehrten Ehrenmitgliedes,

Herrn Oberstdivisionär

Johannes von Muralt

Präsident des Schweiz. Roten Kreuzes von 1939—1946

Mitglied der Direktion des Schweiz. Roten Kreuzes von 1938—1947,
Mitglied der Verwaltungskommission der Rotkreuz-Anstalten für Krankenpflege «Lindenhof» Bern von 1939—1947,
Vertreter des Schweiz. Roten Kreuzes im Gouverneurrat der Liga der Rotkreuz-Gesellschaften,

in Kenntnis zu setzen.

Wir verlieren in dem Dahingeschiedenen einen Menschen, der in aufrichtiger Hingabe seine ganze Kraft und Zeit während der schweren Kriegsjahre in den Dienst des Schweizerischen Roten Kreuzes gestellt hat.

Für sein wertvolles und unermüdliches Wirken schulden wir ihm unsern tiefgefühlten Dank und ein ehrenvolles Andenken.

Schweizerisches Rotes Kreuz,

Der Präsident: **Dr. G. A. Bohny.** Der Zentralsekretär: **Gilbert Luy.**

Trauerfeier: Donnerstag, 13. November 1947, um 15.30 Uhr, im Grossmünster in Zürich.

Berichte - Rapports

Les fractures du crâne

Résumé de l'exposé fait par le Dr Ch. Wolf
à la Journée cantonale des Moniteurs neuchâtelois, à La Chaux-de-Fonds, le 7 septembre 1947

Certaines fractures sont la conséquence d'accidents particuliers: on connaît la fracture de ski, fracture en spirale de la jambe, ou la fracture de la clavicule comme suite très fréquente des chutes de vélo ou de cheval; je signalerai celle, moins connue, mais tout aussi caractéristique, des vieilles dames qui tombent dans leur cuisine et se fracturent le col du fémur, et que j'appellerai fracture du tabouret. Dans cet ordre d'idées, on peut appeler la fracture du crâne fracture de motocyclette, ce qui explique l'augmentation considérable de sa fréquence ces derniers temps. C'est d'ailleurs essentiellement l'occupant du siège arrière qui se fracture le crâne, le conducteur s'en tire souvent avec une fracture du fémur, de la clavicule ou du radius.

Il va sans dire qu'on peut se fracturer le crâne autrement, et de bien des manières, plus spécialement toutes les fois que la tête heurte brutalement un objet dur, ou est frappée par lui: chutes sur la tête (d'une fenêtre par exemple), ou choc d'un objet tombant sur elle, tuile ou pierre par exemple. Nous ferons abstraction ici des fractures par projectiles, dont nous voulons espérer qu'elle n'intéresseront plus les samaritains pour quelque temps encore.

Lorsque vous m'avez demandé de parler des fractures du crâne, je me suis interrogé sur ce qui pourrait être utile au samaritain. Les fracturés du crâne ne vous donneront guère l'occasion d'exercer vos talents; vous trouverez un blessé étendu sans connaissance, et vous pourrez vous demander pourquoi il est sans connaissance (et il n'est nullement forcé d'avoir une fracture du crâne), mais cela n'aura pas d'importance pratique. Votre rôle sera simple, et se réduira à l'appel du médecin, à défaut, à l'organisation d'un transport couché; vous ferez venir l'ambulance, ou un autre véhicule, et vous tâcherez d'éviter les secousses au blessé. Vous n'aurez pas l'occasion d'improviser un pansement ou une de ces fixations d'urgence qui font l'un de vos mérites.

Je me suis dit alors que vous étiez moniteurs, que vous aviez simplement envie de savoir, et que ce qui vous intéressait, c'était non le problème «samaritain», mais bien le problème médical. Celui-ci comporte un côté diagnostic et un côté thérapeutique. Vous n'aurez généralement pas l'occasion de suivre le traitement des blessés du crâne, qui est le plus souvent affaire d'hôpital, aussi passerons-nous sur ce point pour préciser un peu la question du diagnostic, car je comprends fort bien que vous ayez envie, en présence d'un blessé sans connaissance, de savoir pourquoi il est sans connaissance.

Rappel d'anatomie.

Dans la tête, on distingue d'une part la *face*, avec le nez et la bouche, et les organes adjacents, dents, palais, langue, sinus maxillaires, etc., d'autre part la *boîte cranienne*, avec sa *calotte* composée d'os plats, et sa *base*, constituée d'os percés de nombreux trous pour les nerfs et les vaisseaux, et renfermant en outre les yeux, les organes des oreilles et plusieurs cavités tapissées de muqueuse. Enfin, la boîte cranienne contient le cerveau, suspendu dans ses enveloppes, les méninges, et leur bain de liquide céphalo-rachidien.

La boîte cranienne est plus ou moins élastique selon les âges; chez le petit enfant, elle est d'une élasticité extraordinaire; on peut voir un enfant tomber du 4e étage sans qu'il y ait déformation du crâne. Avec la fermeture progressive des sutures entre les divers os, la souplesse se perd, et le crâne se brise assez facilement à l'âge adulte.

Qu'est-ce qui est important dans la fracture du crâne?

En principe, il est évident que la lésion osseuse est beaucoup moins importante que la lésion cérébrale. On peut avoir une fracture sans que le cerveau soit affecté, et c'est alors le plus souvent une lésion bénigne; on peut avoir aussi une lésion grave du cerveau, grosse commotion ou contusion, sans fracture; en général, on trouve plutôt les deux réunies, et la lésion du système nerveux central nous occupera presque exclusivement, la fracture ne faisant que témoigner de l'importance du choc. Il serait pourtant faux de croire que la lésion osseuse est négligeable; dans bien des cas elle peut à elle seule, et en l'absence de toute lésion cérébrale sérieuse, entraîner des suites graves et même mortelles. En effet, la base du crâne comporte toute une série de points faibles, où la face externe de l'os, mince, est tapissée de